

Syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne

SEANCE du 20 janvier 2014 – 18h

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

<u>Nombre de délégués titulaires présents</u> : 22/36	L'an deux mille quatorze et le vingt du mois de janvier, à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la MIFE, Promenade des Cordeliers à LOUHANS CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.
<u>Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative</u> : 4	Etaient présents : <u>Délégués titulaires</u> : M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Geneviève PETIOT, M. Julien PRUDENT, Mme Christine RUNGE, M. Anthony VADOT, Mme Martine CHEVALLIER, M. André EUVRARD, M. Maurice MEUNIER, Mme Carole MONIN, M. Jean PERNIN, Mme Christine BOURGEOIS, M. Jean-Claude MARTINET, M. Guy COULON, M. Jean-Michel LONGIN, M. Christophe GALOPIN, M. Jean-Jacques HAYNE, M. Pierre LONJARET, Mme Nadine MOREY, Mme Jocelyne MICHELIN, M. Daniel DELPLACE, M. Jacques GUITON, M. Jean-Paul RICHARD
<u>Nombre de personnes ayant pris part à la délibération</u> : 26	
<u>Date de la convocation</u> : 13 janvier 2014	<u>Délégués suppléants avec voix délibérative</u> : M. Paul COLAS, M. Robert GOYOT, M. Jean BESSARD, Mme Francine MARTIN <u>Délégués suppléants sans voix délibérative</u> : Mme Marianne ANTOLIN, Mme Marie-Rose COULON <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Martine CHEVALLIER

Délibération n°2014-014 : Approbation du cahier des charges pour l'évaluation finale des dispositifs financiers 2007-2013

L'évaluation finale des dispositifs contractuels 2007-2013 est prévue dans l'article III de la convention d'exécution du Contrat de Pays de la Bresse bourguignonne 2007-2013 et dans l'article IX de la convention du programme européen LEADER du Pays de la Bresse bourguignonne. Elle l'est également pour les Pôles d'Excellence Rurale. Afin de s'engager dans la démarche d'évaluation finale, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne doit lancer une consultation et recruter un bureau d'études chargé de la réalisation de l'évaluation. Un cahier des charges ayant pour objet la sélection d'un prestataire extérieur a donc été rédigé. Ce document a été construit autour de deux objectifs :

- l'évaluation des dispositifs contractuels de la période 2007-2013 (Contrat de Pays, programme LEADER, Pôles d'Excellence Rurale)
- la définition de recommandations pour la transition vers les dispositifs contractuels de la période 2014-2020. Il s'agit ici de l'objectif prioritaire de la démarche d'évaluation.

A propos du financement de l'évaluation finale, le FEADER LEADER interviendra à hauteur de 55% du coût éligible LEADER. Le FNADT (crédits territorialisés de l'Etat) et les crédits territorialisés du Conseil Régional de Bourgogne seront également sollicités.

Le cahier des charges est annexé au présent rapport.

Le coût global de cette opération est estimé à 45 000 euros TTC car il avait coûté 42 323 euros TTC pour l'évaluation finale du 2000-2006. Cette dépense est éligible aux crédits du contrat de pays (fiche-action n°10 "gouvernance" sous-action 4 "évaluation") et au FEADER pour le coût lié au temps de travail effectué sur le dispositif LEADER (50 % de la mission demandée).

Le comité syndical après en avoir délibéré,

VALIDE le cahier des charges pour le publier au BOAMP et sur des sites spécialisés en développement local,

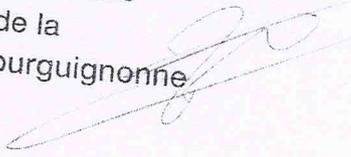
SOLLICITE des subventions auprès du Conseil Régional de Bourgogne, de l'Etat et du FEADER (55 % du coût éligible lié à l'évaluation du LEADER)

AUTORISE le président à signer tous documents liés à cette procédure d'évaluation

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 2.2... JAN. 2014
et publié, affiché ou notifié le 2.2... JAN. 2014

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,


Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Le Président
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne


Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 15 septembre 2014 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 30/40 L'an deux mille quatorze et le quinze du mois de septembre, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la MIFE, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 7 Etaient présents :
Délégués titulaires : M. Anthony VADOT, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Michelle LIEVAUX, M. Michel BUGUET, M. Stéphane BESSON, M. Christian CLERC, M. Bruno FAVETTE, M. Jacky RODOT, M. Daniel BERTIN, M. Jean-Michel LONGIN, Mme Christine BOURGEOIS, M. Jean-Louis DESBORDES, Mme Marie-Madeleine DOREY, M. Jacques GUITON, Mme Claudette JAILLET, M. Denis LAMARD, M. Pierre NICOLLE, M. Jean-Marc LEHRE, Mme Nadine MOREY, M. Joël CULAS, M. Stéphane GROS, M. Thierry COLIN, M. Didier FICHET, M. Philippe ROUTHIER, Mme Françoise JACQUARD, M. Régis BIDAULT, M. David CORNIER, M. Sébastien JACCUSSE, M. Jean-Jacques NICOLAS, Mme Claudette TISSOT

Date de la convocation : 8 septembre 2014
Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme Stéphanie LEHEIS, Mme Véronique REYMONDON, M. Daniel PUTIN, M. Yves RAVET, M. Roger DONGUY, Mme Martine CHEVALLIER, M. Nicolas BOUTHIER

Délégués suppléants sans voix délibérative : M. Xavier BARDET, Mme Françoise MAITRE, M. Didier LAURENCY

Secrétaire de séance : M. Jacques GUITON

Délibération n°2014-051 : Présentation des premières préconisations 2014-2020 issues de l'évaluation finale 2007-2013

- *Vu la délibération n°2014-014 du 20 janvier 2014 relative à l'approbation du cahier des charges de l'évaluation finale des dispositifs financiers 2007-2013,*
- *Vu le résultat du Marché à Procédure Adaptée avec 8 offres examinées le 4 mars 2014 et 3 auditions effectuées le 27 Mars 2014,*

M. le Président rappelle que le groupement « Estelle FLOIRAC – Pluricité – Aster Europe Conseil » a été recruté en avril 2014 pour l'évaluation finale des dispositifs 2007-2013 que sont le programme européen LEADER « Valorisation économique et préservation patrimoniale des ressources locales », le contrat de pays et les Pôles d'Excellence Rurale sur l'architecture bressane, les agro carburants et la présence médicale. Depuis cette date, il intervient sur le territoire avec l'exploitation des données transmises par le syndicat mixte, des échanges avec l'équipe salariée et des entretiens individuels auprès des porteurs de projets, des acteurs locaux et des partenaires.

La journée du 9 juillet 2014 a vu l'installation du comité de suivi de cette évaluation finale et l'intervention du groupement lors d'un comité de programmation LEADER FEADeR 2007-2013 en cours de clôture en 2014. Une réponse à l'appel à candidatures LEADER FEADeR 2014-2020 doit obligatoirement comporter cette évaluation finale.

Un projet de rapport intermédiaire a été communiqué aux services du syndicat mixte le 25 août 2014 et des rencontres ont eu lieu les 4, 5 et 8 septembre 2014 avec les représentants des communautés de communes.

Conformément au cahier des charges, une intervention est également prévue lors d'une réunion du Conseil de développement et lors d'un comité syndical.

Mme Estelle FLOIRAC rend compte des premières préconisations 2014-2020 issues de l'évaluation finale 2007-2013 et répond aux questions soulevées par le comité syndical.

Mme Estelle FLOIRAC interviendra également lors de la prochaine assemblée générale du Conseil de développement prévue le 13 octobre 2014.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la Sous-préfecture le **22 SEP. 2014**
et publié, affiché ou notifié le **22 SEP. 2014**

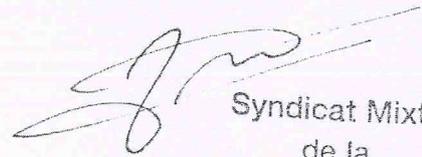


Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DONT ACTE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT



Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 15 décembre 2014 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

<u>Nombre de délégués titulaires présents</u> : 21/40	L'an deux mille quatorze et le quinze du mois de décembre, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la MIFE, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.
<u>Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative</u> : 12	Etaients présents : <u>Délégués titulaires</u> : M. Anthony VADOT, Mme Michelle LIEVAUX, M. Éric BERNARD, M. Michel BUGUET, M. Stéphane BESSON, M. Jean-Michel LONGIN, Mme Christine BOURGEOIS, Mme Maryvonne BERTHAUD, M. Jacques GUITON, M. Denis LAMARD, Mme Danièle LECUELLE, M. Didier GEROLT, M. Joël CULAS, M. Stéphane GROS, M. Thierry COLIN, Mme Françoise JACQUARD, M. Régis BIDAULT, Mme Marie-Paule CAPPE, Mme Jocelyne MICHELIN, M. Jean-Jacques NICOLAS, Mme Claudette TISSOT
<u>Nombre de personnes ayant pris part à la délibération</u> : 33	<u>Délégués suppléants avec voix délibérative</u> : Mme Stéphanie LEHEIS, Mme Véronique REYMONDON, M. Xavier BARDET, Mme Françoise MAITRE, M. Daniel PUTIN, M. Yves RAVET, Mme Isabelle BAJARD, M. Roger DONGUY, M. Jean SIMONIN, Mme Martine CHEVALLIER, M. Daniel MICHELIN, M. Nicolas BOUTHIER
<u>Date de la convocation</u> : 5 décembre 2014	

Délégué suppléant sans voix délibérative : M. Claude BARBIER

Secrétaire de séance : Mme Françoise JACQUARD

Délibération n°2014-073 : Fin de la mission liée à l'évaluation finale 2007-2013 avec ses préconisations 2014-2020

- Vu la délibération n°2014-014 du 20 janvier 2014 relative à l'approbation du cahier des charges de l'évaluation finale des dispositifs financiers 2007-2013,
- Vu le résultat du Marché à Procédure Adaptée avec 8 offres examinées le 4 mars 2014 et 3 auditions effectuées le 27 Mars 2014,
- Vu la délibération n°2014-051 du 15 septembre 2014 de présentation des premières préconisations 2014-2020 issues de l'évaluation finale 2007-2013
- Vu la réunion de bureau du 1^{er} décembre 2014

M. le Président rappelle que le groupement « Estelle FLOIRAC – Pluricité – Aster Europe Conseil » a été recruté en avril 2014 pour l'évaluation finale des dispositifs 2007-2013 avec préconisations pour le 2014-2020.

Cette mission externe a permis d'analyser les 142 projets engagés au titre du contrat de pays 2007-2013 achevé pour un coût total définitif de 22,3 millions d'euros investis sur le territoire et les 77 opérations programmées au titre du LEADER FEADeR 2007-2013 en cours de clôture avec un coût total provisoire de 3,3 millions d'euros (avant les ultimes programmations et l'utilisation des 100 000 euros de la dotation complémentaire annoncée en septembre 2014).

Conformément au cahier des charges :

- des entretiens ont eu lieu avec les techniciens, les décideurs, les bénéficiaires, les financeurs, les partenaires et chacune des 6 communautés de communes
- le comité de suivi de cette évaluation finale a été réuni 3 fois : le 9 juillet, le 13 octobre et le 11 décembre. Il regroupait des représentants du Pays, du Conseil de développement, du GAL 2007-2013, des financeurs et des partenaires concernés

- des interventions des consultantes, Estelle FLOIRAC et/ou Delphine PAUMELLE, ont eu lieu en comité de programmation du 9 juillet, en comité syndical du 15 septembre et en conseil de développement du 13 octobre.

Cette mission a été cofinancée par l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne au titre du contrat de pays ainsi que le LEADER FEADeR 2007-2013. Un premier paiement de 50% a été effectué le 3 novembre 2014.

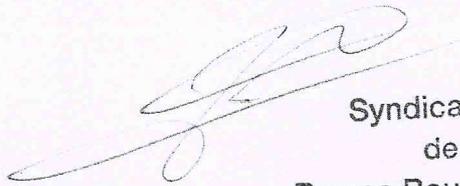
Le rendu final sera consultable sur le site Internet du Pays.

Le comité syndical prend acte de la fin de la mission liée à l'évaluation finale 2007-2013 avec ses préconisations 2014-2020.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le ...1.6..DEC. 2014
et publié, affiché ou notifié le...1.6..DEC. 2014*

DONT ACTE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,


**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**